

Réunion d'information



Brives-Charensac
15 janvier 2014

Le Puy-en-Velay
16 janvier 2014



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de
l'Énergie



Sommaire

- ☐ Les réunions d'information
- ☐ Le tracé
- ☐ L'avancement du chantier
- ☐ Les travaux de terrassement
- ☐ Zooms sur les secteurs
- ☐ Le calendrier
- ☐ Le budget de l'opération



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les réunions d'information

Présentation des travaux de terrassement

→ 1 réunion pour les commerçants de la zone de Corsac

→ 1 réunion pour les riverains de la section Chartreuse / Bellevue,
sur le territoire de la commune de Brives-Charensac

→ 1 réunion pour les riverains habitant sur le territoire de la commune
du Puy-en-Velay (*Guitard / Ours / Mons / Taulhac / Pépinière*) et de Cussac-sur-
Loire (*Les Baraques*)

*Trois nouvelles réunions d'information seront programmées en avril 2014
avec les représentants de l'entreprise retenue.*

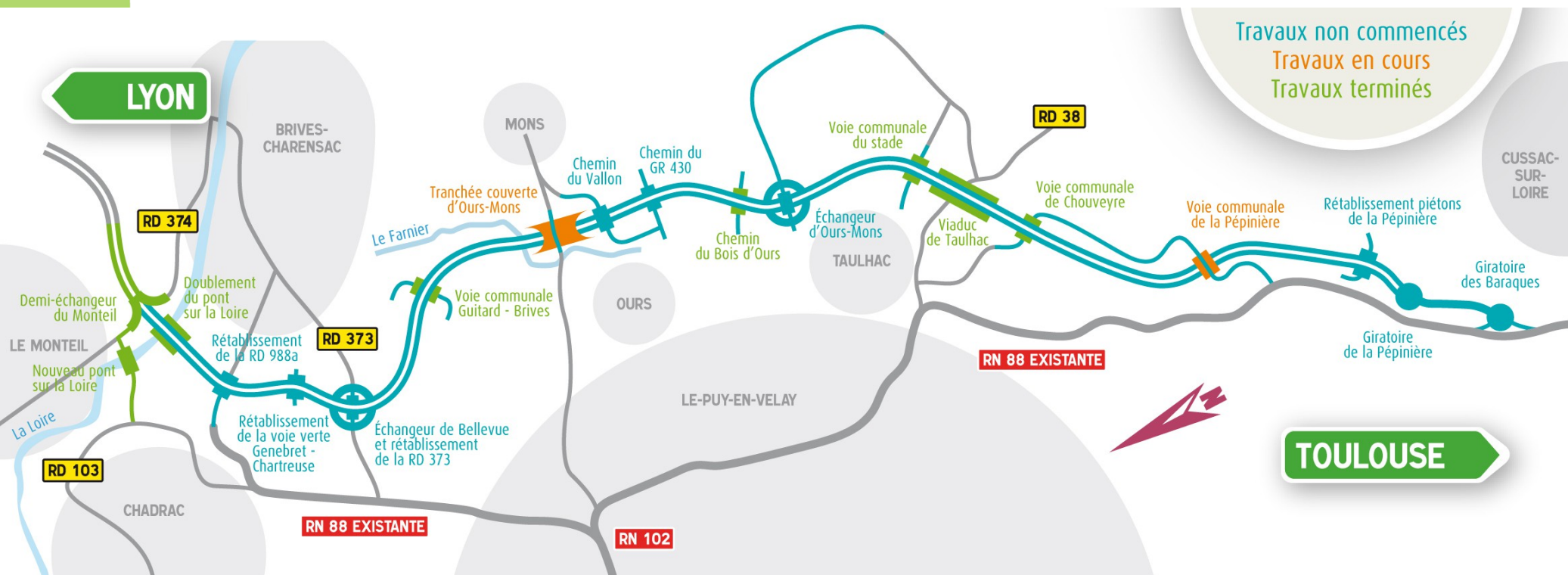


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Le tracé



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



L'avancement du chantier

Réalisé en 2005-2006

Demi-échangeur du Monteil

Nouveau pont sur la Loire

Liaison RD 374 / RD 103



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

L'avancement du chantier

2010-2013

→ La construction des ouvrages d'art exceptionnels :

- Le viaduc de Taulhac
- Le doublement du pont sur la Loire
- Le démarrage des travaux de la tranchée couverte d'Ours-Mons



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



L'avancement du chantier

2010-2013

→ Les fouilles archéologiques préventives aux Reliades

→ La construction des passages inférieurs



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



L'avancement du chantier

2010-2013

- La déconstruction de maisons et de bâtiments divers
- Le lancement de la construction des passages supérieurs (avec les travaux du PS de La Pépinière)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassement

Début 2014 – Travaux préparatoires

- Sondages géotechniques complémentaires
- Débroussaillage, libération des emprises
- Etudes d'exécution des différents ouvrages



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassement

A partir du printemps 2014 – A plein régime pendant 2 ans !

- Terrassements entre la Loire et Les Baraques (2,4 millions de m³) y compris la couche de forme et l'assainissement
- La construction des murs de soutènement (6 murs)
- Les rétablissements non routiers (4 ouvrages)
- La construction du passage inférieur de Bellevue
- Et dans le cadre d'autres marchés de travaux annexes : le passage inférieur de Martreuse et 2 passages supérieurs



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassement

En quoi consistent-ils?

- **Les terrassements** = mouvement des terres pour élever (remblai) ou abaisser (déblai) le niveau du sol
- **Les ouvrages d'art** = ponts routiers et ouvrages hydrauliques : grands ouvrages permettant la circulation de véhicules et le franchissement des cours d'eau
 - Passages inférieurs (PI) = passage sous le Contournement d'autres routes, chemins ou cours d'eau (cadre en béton principalement)
 - Passages supérieurs (PS) = ponts routiers passant au-dessus du Contournement



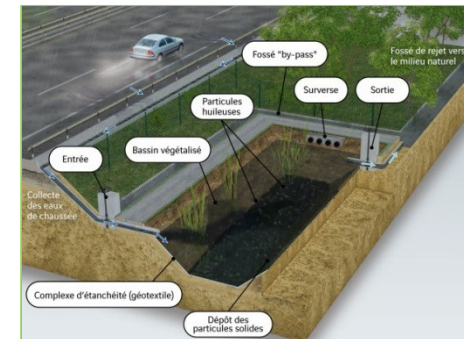
- **Les murs de soutènement** = murs verticaux permettant de soutenir le sol



Les travaux de terrassement

En quoi consistent-ils?

- **L'assainissement** = les drains et le réseau de canaux et fossés permettent de collecter les eaux de chaussées pour les conduire dans les bassins de décantation
- **Les bassins de décantation** =
 - Provisoires, ils permettent de recueillir les eaux d'écoulement du chantier et de les traiter par décantation avant rejet dans le milieu naturel
 - Définitifs, ils permettent de recueillir les eaux d'écoulement de la chaussée (route) et de les traiter par déshuilage et décantation avant rejet dans le milieu naturel



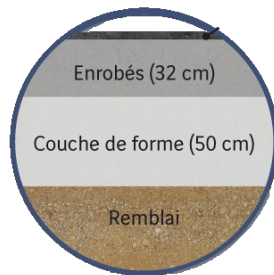
- **Les merlons** = buttes de terre végétalisées qui permettent d'atténuer le bruit de la circulation routière en-dessous des seuils réglementaires. Ils contribuent également à une meilleure insertion paysagère du projet.



Les travaux de terrassement

En quoi consistent-ils?

- **Les dépôts** = les matériaux non-utilisés en remblais sont déposés sur des terrains à proximité du chantier sur des emprises prévues à cet effet. Les dépôts peuvent être provisoires (matériaux en attente) ou définitifs (comme par exemple les merlons).



- **La couche de forme** = dernière couche de terrassement composée de cailloux qui permettra ensuite de recevoir le corps de chaussée en enrobés.

Les travaux de terrassement

Les impacts

- **Les fermetures de voies et les déviations** (voir zoom secteurs)
- **Les plages horaires** (7h-20h)
- **Les nuisances et les mesures pour les limiter :**
 - Le bruit : strict respect des plages horaires
 - La poussière : arrosage des pistes du chantier par temps sec prolongé
- **Cas particulier des agriculteurs** (chemins d'accès aux parcelles agricoles...)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassement

Les impacts

→ Les approvisionnements :

- les « petits » approvisionnements (ferraillages, béton) se feront par la voirie secondaire, à l'instar de ce qui a été fait pour les ouvrages déjà réalisés.
- Les « gros » approvisionnements (matériaux granulaires de terrassements) s'effectueront par la RN88 aux extrémités du chantier et par la RD38 et la ZA de Taulhac.

RAPPEL : L'accès au chantier est strictement interdit au public.



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassement

Les engins du chantier



La pelle mécanique extrait les matériaux des déblais et les charge dans les tombereaux.

Les tombereaux sont de grands camions benne qui transportent les matériaux du déblai vers les remblais ou aménagements paysagers.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Les travaux de terrassement

Les engins du chantier



Le bulldozer étale les matériaux apportés par les tombereaux pour constituer le remblai.

La niveleuse finit le travail du bulldozer, elle étale les matériaux au niveau du sol préalablement délimité.

Le compacteur est un rouleau compresseur qui compacte le sol pour une bonne tenue des matériaux.

Les travaux de terrassement

Les engins du chantier



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Zoom sur les secteurs



- Le doublement du pont sur la Loire (réalisé)
- L'ouvrage de la Chartreuse (PI)
- L'ouvrage de la voie verte Genebret – Chartreuse (PI)
- L'échangeur de Bellevue (PI)
- Les terrassements

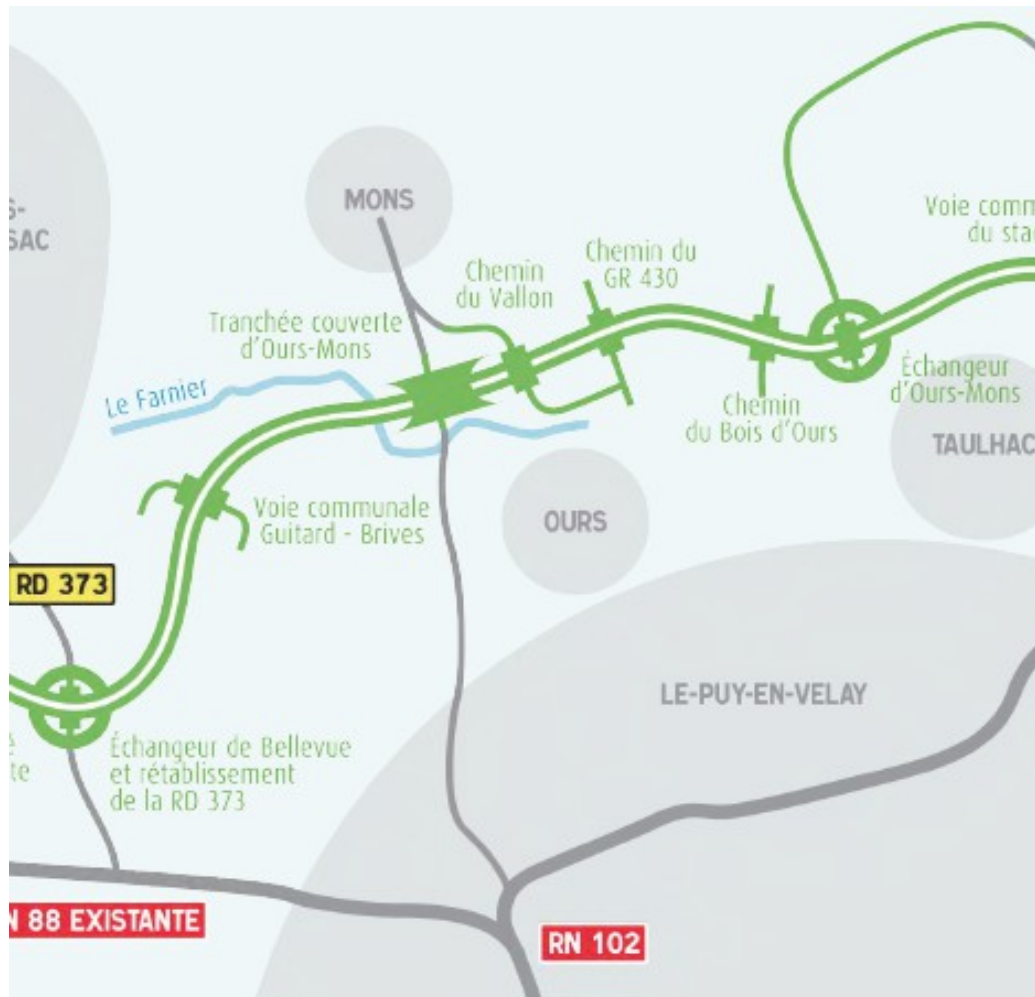
Zoom sur les secteurs

→ Fermetures de voies et déviations

- **RN 88 / RD 988A à Chartreuse (avenue Charles Dupuy / Commune de Brives-Charensac)** : La RN 88 sera toujours laissée à la circulation en bidirectionnelle, avec des alternats éventuels pour les phases de raccordement, en dehors des heures de pointe du matin et du soir (7h00/9h30 et 17h00/19h00). Possibilité de fermetures ponctuelles de nuit sur des phases de raccordement.
- **RD 373 à Bellevue (avenue des Belges / Communes de Brives-Charensac et du Puy-en-Velay)** : La RD 373 sera toujours laissée à la circulation en bidirectionnelle, avec des alternats éventuels pour les phases de raccordement, en dehors des heures de pointe du matin et du soir (7h00/9h30 et 17h00/19h00). Quelques fermetures de nuit seront également à prévoir lors de certaines phases délicates type pose ou dépose des coffrages de l'OA7.



Zoom sur les secteurs



- L'ouvrage de la **voie communale de Guitard à Brives** (PI **réalisé**)
- La **tranchée couverte d'Ours-Mons** (**démarrée**)
- L'ouvrage du **chemin du Vallon** (PS)
- L'ouvrage du **GR 430** (PI)
- L'ouvrage du **chemin du Bois d'Ours** (PI **réalisé**)
- L'**échangeur d'Ours** (PS)
- **Les terrassements**

Zoom sur les secteurs

→ Fermetures de voies et déviations

- **VC de Guitard à Brives (Commune du Puy-en-Velay)** : La VC sera fermée le temps des travaux de terrassements. Mais elle pourra être utilisée par le riverain pour accéder à sa propriété (en traversant le chantier).
- **VC d'Ours à Mons (Commune du Puy-en-Velay)** : La VC sera toujours laissée à la circulation en bidirectionnelle. Elle est déjà rétablie sur la partie de la tranchée couverte.
- **CR du Vallon (Commune du Puy-en-Velay)** : La circulation sur le chemin rural du vallon sera maintenue en bidirectionnelle jusqu'à la construction du passage supérieur dont les conditions de réalisation restent à arrêter avec l'entreprise dans le cadre de la période de préparation à venir. La circulation sera ensuite renvoyée sur le passage supérieur, en configuration définitive du rétablissement de ce chemin rural.
- **CR du GR 430 (Commune du Puy-en-Velay)** : Le CR sera fermé le temps des travaux de terrassements et dévié sur le CR du Bois d'Ours.
- **CR du Bois d'Ours (Commune du Puy-en-Velay)** : Le CR sera rétabli via le passage inférieur déjà réalisé.



Zoom sur les secteurs



- L'ouvrage de la **voie communale du Stade** (PI **réalisé**)
- **Le viaduc de Taulhac** (**réalisé**)
- L'ouvrage de la **voie communale de Chouveyre** (PI **réalisé**)
- **Les terrassements**

Zoom sur les secteurs

→ Fermetures de voies et déviations

- **VC de la Garde d'Ours (Commune du Puy-en-Velay)** : La VC sera fermée le temps des travaux de terrassements et de chaussées. L'accès pour les agriculteurs sera envisageable une fois le PS mis en service, après consultation locale des exploitants concernés.
- **VC d'Ours à Taulhac, au niveau du stade de Taulhac (Commune du Puy-en-Velay)** : La VC sera toujours laissée à la circulation en bidirectionnelle, avec des alternats ponctuels à prévoir lors des phases de raccordement définitif au réseau communal.
- **VC de Taulhac à la Pépinière, côté Nord au niveau de Chouveyre (Commune du Puy-en-Velay)** : La VC sera toujours laissée à la circulation en bidirectionnelle, avec des alternats ponctuels à prévoir lors des phases de raccordement définitif au réseau communal.



Zoom sur les secteurs



- L'ouvrage de la **voie communale de la Pépinière** (PS en cours de réalisation)
- L'ouvrage piétons **de la Pépinière** (PI)
- Le giratoire de la **Pépinière**
- Le giratoire des **Baraques**
- Les terrassements

Zoom sur les secteurs

→ Fermetures de voies et déviations

- **VC de Taulhac à la Pépinière, côté Sud au niveau de la Pépinière (Commune du Puy-en-Velay)** : La VC sera fermée durant les travaux de terrassements jusqu'à la mise en service du rétablissement. Seul l'accès au riverain sera autorisé.
- **CR de la Pépinière (Commune du Puy-en-Velay)** : Le CR sera fermé le temps des travaux de terrassements
- **RN 88 aux Baraques (Commune de Cussac-sur-Loire)** : La RN 88 sera toujours laissée à la circulation en bidirectionnelle, avec des alternats éventuels pour les phases de raccordement, en dehors des heures de pointe du matin et du soir (7h00/9h30 et 17h00/19h00)



Impact paysager des travaux

→ **Photo secteur Nord actuellement**



Impact paysager des travaux

→ **Photomontage pendant les travaux de terrassements sur le secteur Nord**



Impact paysager des travaux

→ **Photomontage à la mise en service du Contournement sur le secteur Nord**



Impact paysager des travaux

→ **Photo secteur Sud actuellement**



Impact paysager des travaux

→ **Photomontage pendant les travaux de terrassements sur le secteur Sud**



Impact paysager des travaux

→ **Photomontage à la mise en service du contournement sur le secteur Sud**



Impact paysager des travaux

→ Photomontage de l'échangeur de Bellevue à la mise en service



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Le calendrier

2014

- Construction de tous les ouvrages d'art
- Soutènements
- Début des terrassements



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

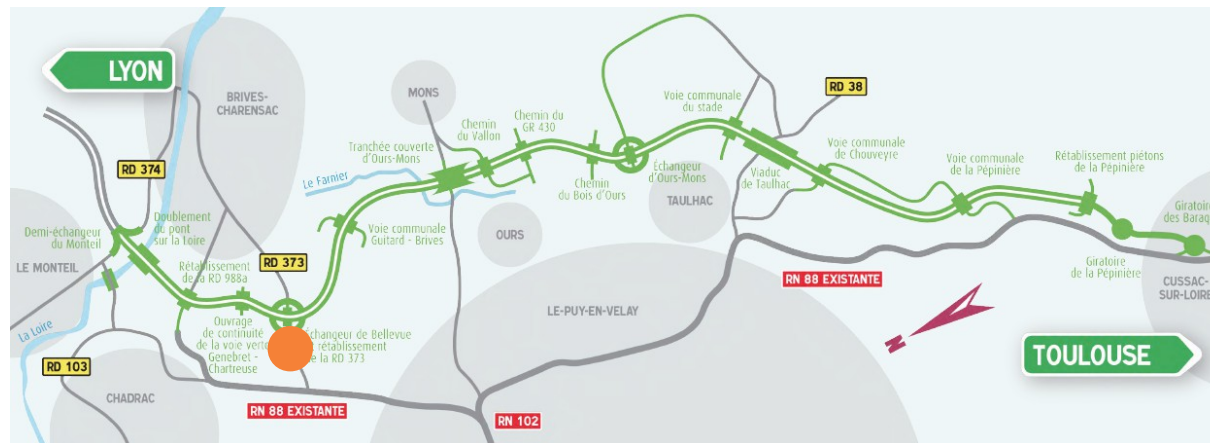
AUVERGNE



Le calendrier

2015

- Finition des ouvrages d'art
- Poursuite des terrassements (dont merlonage) jusqu'à la couche de forme
- Début des chaussées (au plus tôt)
- Construction du pont route sur voie SNCF sur l'avenue des Belges ●



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Le calendrier

2016

- Finition des travaux de terrassements
- Suite et fin des chaussées
- Installation des équipements (signalisation, glissières, écrans acoustiques...)
- Mise en service → programmée fin 2016



Le budget de l'opération

A l'heure actuelle, 80 M€ dépensés sur un montant total de 194 M€

→ Dont 21 M€ en études et acquisitions foncières

→ Dont 20 M€ pour le viaduc de Taulhac

A venir, 54 M€ (*soit presque l'équivalent de tout ce qui a été fait en travaux jusqu'à présent*)

→ Les terrassements de la section courante et tous les rétablissements routiers et hydrauliques restant à réaliser



Communication sur l'opération

Rappel du dispositif de communication
en continu mis en place jusqu'à la mise
en service :

Site internet : **WWW.rn88-lepuyenvelay.fr**

Allo CHANTIER : 0 805 69 68 43 (appel gratuit)



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Réunion d'information



***Rendez-vous au printemps 2014
pour une nouvelle réunion d'information
avec les représentants de l'entreprise
de terrassement***

Merci de votre attention

Questions du public



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de
l'Énergie